

Réf: Dossier N° 033670

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE ELECTRICITE TECHNOLOGIE ET
CONSTRUCTION » en abrégé « GETC SERVICES »

Siège social Abidjan, Port-bouet, GONZAGUE VILLE, Lot 3602,
Ilot 353

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ELECTRICITE TECHNOLOGIE
ET CONSTRUCTION » en abrégé « GETC SERVICES »

Objet : CONSTRUCTION ELECTRICITE; BATIMENT ET
INDUSTRIEL; GROUPE ELECTROGENE; RENOVATION

Et pour la réalisation de l'objet social:

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, GONZAGUE VILLE, Lot 3602, Ilot 353

Dirigeant(s) : M SAMASSI ABDOULAYE (GÉRANT), M N'GUESSAN COIDJO MOAHE NATHANAEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05267 du 16/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25909/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

